



BYRNA OC :DB :PG
Version 1.1
Date de rédaction: 22/05/2024
Avant utilisation, s'assurer que ce document est la
version la plus récente.
INFORMATIONS EXCLUSIVES DE
L'ENTREPRISE

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE)n°1907/2006

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1. Identificateur de produit

Byrna Self Defense Spray au poivre

OC/DB/PG (Brume)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Utilisation de la substance/du mélange : Spray au poivre d'autodéfense.

1.3. Information concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Helvetia Defense
Adresse: Rte de compois 6, 1222 Vesenz - SWITZERLAND
Téléphone: +41 22 593 00 01
E-mail : alice.ose@heldef.ch
Interlocuteur : Alice Ose
Internet : <https://heldef.ch>

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse - Tél. 145 | 24h (www.toxi.ch)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n°1272/2008

Catégories de danger :

Aérosol : Aérosol 3

Irritation de la peau : Irrit. Cut. 2

Lésions oculaires graves/irritation des yeux : Irrit. Oculaire 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique: STOT SE 3

2.2. Eléments d'étiquetage

Règlement (CE) n°1272/2008

Mentions de danger:

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H229 Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H227 Liquide combustible

H280 Contient du gaz sous pression ; Peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Pictogrammes :
Warning



Conseil de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB

SECTION 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances

Composants dangereux

No CAS	Substance	Quantité
8023-77-6	Capsicum Oléorésine	4%
112-34-5	Diethylene Glycol Monobutyl Ether	confidentielles
29118-24-9	1-Propene, 1,3,3,3-Tetrafluoro-(1E)-	confidentielles

SECTION 4: Mesures de premiers secours

4.1. Description

Exposition orale par ingestion



BYRNA OC :DB :PG

Version 1.1

Date de rédaction: 22/05/2024

Avant utilisation, s'assurer que ce document est la version la plus récente.

INFORMATIONS EXCLUSIVES DE
L'ENTREPRISE

Il s'agit d'une voie d'exposition potentielle non intentionnelle et peu probable. En cas d'ingestion, demandez au patient de se rincer la bouche avec de l'eau. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente et ne faites pas vomir. Supposons que la victime éprouvera une réaction aiguë non spécifique des voies respiratoires en raison de l'ingestion : consultez un médecin ou contactez un centre antipoison. Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Exposition cutanée

Rincez la zone touchée à l'eau claire et froide et lavez-la avec un savon doux avant de rincer à nouveau la zone touchée. N'appliquez pas de pommades ou de pansements sur les zones touchées. En cas de réaction allergique ou de sensation de brûlure persistante, consulter un médecin.

Exposition oculaire

Rincez avec le(s) œil(s) affecté(s) en utilisant une grande quantité d'eau claire avec la paupière grande ouverte. Consulter un médecin si l'irritation oculaire persiste pendant une durée anormale.

Effets à moyen terme

La rougeur de la peau exposée, des yeux et la sensation de picotement disparaissent normalement après environ une demi-heure. L'utilisation d'eau froide pour rincer les zones exposées et le maintien du patient dans un endroit bien ventilé exposé à l'air frais peuvent réduire davantage les symptômes.

Consider the victim of exposure to be experiencing acute non-specific upper airway reaction

Après l'ingestion

En cas d'ingestion improbable : Rincez-vous la bouche avec de l'eau et buvez beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne faites jamais ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appelez immédiatement un médecin.

Considérations spécifiques pour les médecins

L'inhalation de cette substance peut aggraver/déclencher des épisodes aigus d'affections respiratoires existantes, y compris l'asthme chronique. L'exposition cutanée chez les personnes qui ont des affections cutanées préexistantes peut déclencher des symptômes aggravés. Considérer que la victime de l'exposition présente une réaction aiguë non spécifique des voies respiratoires supérieures

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contact avec les yeux : Provoque une irritation sévère des yeux. Contact avec la peau : Provoque une irritation de la peau. En cas d'inhalation : Peut irriter les voies respiratoires. En cas d'ingestion : Irritation de la muqueuse gastro-intestinale, douleurs d'estomac, éventuellement vomissements et diarrhée.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Aérosol ininflammable. Contient un liquide combustible.

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau d'arrosage. Sable.

5.2. Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange

En cas de chauffage ou d'incendie, la formation de gaz toxiques (dioxyde de carbone, monoxyde de carbone) est possible.

Risque d'explosion : La chaleur peut accumuler de la pression, faire éclater les récipients fermés, propager le feu et augmenter le risque de brûlures et de blessures.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les produits chimiques.

Informations supplémentaires



Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des conteneurs. Abattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Adapter les mesures d'extinction à l'environnement. Recueillir séparément les eaux d'extinction contaminées.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Se tenir à l'écart de toute flamme ou étincelle - Ne pas fumer.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'accès aux égouts et aux eaux publiques.

6.3. Méthodes de nettoyage des déversements

En cas de déversement ou de déversement accidentel : Portez un EPI approprié, y compris des respirateurs appropriés (NIOSH

approuvés ou équivalents) avec des filtres adéquats, des combinaisons jetables/vêtements barrières, une protection oculaire (écran facial ou lunettes de sécurité) et des gants (en caoutchouc, en néoprène ou en PVA).

6.4. Référence à d'autres sections

Manipulation sûre : voir paragraphe 7

Protection individuelle : voir paragraphe 8

Évacuation : voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Instructions pour une manipulation sûre

Utilisez une protection respiratoire avec un filtre. Gants de protection imperméables. Lunettes de protection étanches à l'air. Tenir hors de portée des enfants. Assurez-vous d'une ventilation suffisante.

Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail.

Enlever tous les vêtements souillés et contaminés avant de quitter l'aire de manipulation afin d'éviter la contamination autres domaines.

Ne vaporisez pas sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles.

Informations supplémentaires

Même après utilisation, ne pas percer ou incinérer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Exigences relatives aux locaux de stockage et aux conteneurs

Conserver ce produit dans un endroit frais et sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et de l'humidité excessive. Toujours conserver dans des récipients hermétiquement fermés. Seul le personnel formé est autorisé à manipuler les récipients ouverts, dans un local ventilé/aspiré. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Conserver dans un endroit à l'abri du feu.

Condition incompatible

Source d'inflammation. La lumière directe du soleil. Sources de chaleur.

Mesures techniques

Les procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique doivent être suivies.



BYRNA OC :DB :PG
Version 1.1
Date de rédaction: 22/05/2024
Avant utilisation, s'assurer que ce document est la version la plus récente.
INFORMATIONS EXCLUSIVES DE L'ENTREPRISE

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Spray au poivre d'autodéfense

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Resins, Oleo-, Capsicum (8023-77-6)	
ACGIH	Not Applicable
OSHA	Not applicable

Diethylene Glycol Monobutyl Ether (112-34-5)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	10ppm (inhalable fraction and vapor)

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail appropriées priment sur l'utilisation d'équipements de protection individuelle. Il convient d'assurer une ventilation suffisante et une aspiration ponctuelle aux points critiques. Des stations de lavage des yeux et de l'eau propre doivent être disponibles en cas d'urgence..

Mesures d'hygiène

Respecter les normes générales d'hygiène sur le lieu de travail. Protection préventive de la peau avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger ni boire pendant l'utilisation. Changer les vêtements imprégnés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Protection des yeux et du visage

Utiliser une protection oculaire appropriée (lunettes étanches/écran facial) et des gants imperméables appropriés pour manipuler le produit.

Protection des mains

En cas de contact direct avec le mélange :P les gants de protection homologués : Il est recommandé d'appliquer une crème regraissante sur la peau. Le modèle de gants spéciaux chimie doit être choisi en fonction des concentrations et des quantités de substances chimiques spécifiques au poste. Matériau recommandé : Caoutchouc butyle.

Protection de la peau

En cas de contact direct avec le mélange : Vêtements de travail normaux.

Protection respiratoire

En cas de contact direct avec le mélange : Si les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Demi-masque avec filtre A2P2.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Product: Indicated for use as self-defense Pepper Spray.

Color: Light Amber

Physical state: Liquid.

Odor: Stinging/burning.



BYRNA OC :DB :PG

Version 1.1

Date de rédaction: 22/05/2024

Avant utilisation, s'assurer que ce document est la version la plus récente.

INFORMATIONS EXCLUSIVES DE
L'ENTREPRISE

pH: No data.

Melting point/ freezing point: No data.

Normal boiling point: No data

Flash point: 78 °C (172°F)

Evaporation rate: No data.

Flammability: No data.

Upper/Lower flammability or explosive limits: No data.

Vapor pressure: No data.

Vapor density: No data.

Relative density: No data.

Bulk density: 0.65 – 0.85 g/cm³

Water solubility: Completely soluble in water.

Partition coefficient (n- octanol/water): No data.

Auto-ignition temperature: No data.

Decomposition temperature: No data.

Viscosity: No data.

Explosive properties: No data.

Oxidizing properties: No data.

9.2. Autres informations

Aucune autre donnée n'est disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et hydrocarbures.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions environnementales normales (température ambiante).

10.3. Potentiel de réactions dangereuses

En cas d'utilisation conforme à la réglementation, aucune réaction dangereuse n'est à craindre.

10.4. Conditions à éviter

Une polymérisation dangereuse peut se produire en cas d'exposition à des conditions d'incendie.

10.5. Produits incompatibles

Aucune autre donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone, hydrocarbures.

10.7. Conditions à éviter

Lumière directe du soleil. Températures extrêmement élevées ou basses. Chaleur. Étincelles. Flamme nue. Surchauffe.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques /Toxicité aiguë

Résines, Oleo-, Capsicum (8023-77-6)	
LC50 inhalation rat (mg/L)	>10000 g/ m ³



BYRNA OC :DB :PG

Version 1.1

Date de rédaction: 22/05/2024

Avant utilisation, s'assurer que ce document est la version la plus récente.

INFORMATIONS EXCLUSIVES DE
L'ENTREPRISE

Diethylene Glycol Monobutyl Ether (112-34-5)	
LD50 oral rat	5660 mg/kg
LD50 lapin dermique	2700 mg/kg
ATE US (oral)	3384.000 mg/ kg poids corporel
ATE US (dermal)	2700.000 mg/kg poids corporel

Corrosion/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Dommages/irritations oculaires graves : Provoque une irritation oculaire grave.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classifiée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classifiée.

Cancérogénicité : Non classifiée.

Toxicité pour la reproduction : Non classifiée.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classifiée.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classifiée.

Effets et symptômes nocifs potentiels sur la santé humaine : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Symptômes/blessures après inhalation : Essoufflement.

Symptômes/blessures après contact avec les yeux : Provoque une irritation oculaire grave.

Symptômes/blessures après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité pour l'environnement

Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation et résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient pas de composants considérés comme persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistants et très bioaccumulables (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible.

12.6. Autres effets indésirables

Éviter les rejets dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Disposition

Ne pas laisser pénétrer dans les drains ou l'eau courante. Éliminer conformément aux réglementations locales.

Code d'élimination des déchets-Produit : 160504

Déchets non spécifiés ailleurs dans la liste ; Gaz dans des récipients sous pression et produits chimiques usagés ; Gaz contenus dans des récipients sous pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Déchets spéciaux

Code d'élimination des déchets - Résidus : 160504

Déchets non dénommés ailleurs ; Gaz dans des récipients sous pression et produits chimiques usagés ; Gaz contenus dans des récipients sous pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
Déchets spéciaux

Élimination des emballages contaminés

Les cartouches qui ne sont pas complètement vides sont considérées comme des déchets spéciaux et doivent être éliminées en conséquence, conformément aux réglementations locales. Les cartouches complètement vides peuvent être jetées avec les ordures ménagères.

SECTION 14: Informations pour le transport

Mots clés : 2.2



Code de classification : 5A

Dispositions particulières : 190 327 344 625

Quantité limitée (LQ) : 1 L

Quantité rejetée : E0

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU : NO ONU 1950

14.2. Désignation officielle de transport : AÉROSOL

14.3. Classe(s) de danger transport : 2.2

14.4 Groupe d'emballage : -

Mots clés : 2.2



Dispositions spéciales : 63, 190, 277, 327, 344,959

Quantité limitée (LQ) : 1000 mL

Quantité rejetée : E0

EmS : F-D, S-U

Transport aérien (OACI)

14.1 Numéro ONU : NO ONU 1950

14.2. Désignation officielle de transport : AÉROSOL ininflammable

14.3. Classe(s) de danger transport : 2.2

14.4 Groupe d'emballage : -

Mots clés : 2.2



Dispositions particulières : A98 A145 A167 A802
Quantité limitée (LQ) : 30 kg G
Passager LQ : Y203
Quantité rejetée : E0
IATA-Instructions d'emballage (avion de ligne) : 203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne) : 75 kg
IATA-Instructions d'emballage (cargaison) : 203
IATA-Quantité maximale (cargaison) : 150kg

14.5. Dangers pour l'environnement Dangereux pour l'environnement : NON

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucune mesure de précaution spéciale n'est connue.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention Marpol et au Code IBC Non Applicable

Renseignements supplémentaires
Aucun groupe d'emballage n'est affecté à la classe de danger de transport 2.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance **Informations réglementaires de l'UE** **Informations complémentaires**

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : non applicable

Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents : non applicable

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : non applicable

Règlement (CE) n° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (annexe I).

Ce mélange contient les substances extrêmement préoccupantes (SVHC) suivantes qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH : aucun/aucun.



BYRNA OC :DB :PG

Version 1.1

Date de rédaction: 22/05/2024

Avant utilisation, s'assurer que ce document est la version la plus récente.

INFORMATIONS EXCLUSIVES DE
L'ENTREPRISE

Ce mélange contient les substances extrêmement préoccupantes (SVHC) suivantes qui sont soumises à autorisation conformément à l'annexe XIV de REACH : aucun/aucune

Exigences nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité n'a été réalisée pour les substances contenues dans ce mélange.

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

CAS : Chemical Abstracts Service

CE : Concentration efficace

CE : Communauté européenne

IATA : Association internationale du transport aérien

Recueil IBC : recueil international de directives pratiques pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac.

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale

LC : Concentration létale

DL : Dose létale

MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires

PBT : Substances persistantes, bioaccumulatives et toxiques

UN: United Nations

vPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables

STOT : Toxicité pour certains organes cibles

Informations supplémentaires

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont destinées à décrire les règles de sécurité du produit. Elles ne visent pas à garantir certaines caractéristiques et sont basées sur les connaissances actuelles. La fiche de données de sécurité a été élaborée sur la base des informations fournies en amont par les fabricants : Nom de l'entreprise : Byrna SA (Pty) Ltd Adresse : Byrna SA (Pty) Ltd 50 Kambathi Street, N4 Gateway Industrial Park, Pretoria, 0184, Afrique du Sud Tél : 086-182-0031